UNIVERSITE PARIS I, LICENCE 3 SCIENCE POLITIQUE, 2014-2015

CONFERENCE DE METHODES :

PROBLEMES POLITIQUES, ECONOMIQUES ET SOCIAUX

(J.Valluy)

Séance n°12 du 17 décembre 20114
Epreuve sur table – Pondération : 40% du contrôle continu – Traiter l'un des trois sujets suivants :

Sujet n°1 (type : questions thématiques)
Quatre questions portant chacune sur l'un des thèmes & textes fléchés & exposés collectifs présentés lors des dix séances thématiques.

● (Séance n°02) - **Quels modèles d'Etat-providence peut-on distinguer ?**

● (Séance n°07) - **Quelles sont les principales divisions qui traversent le mouvement syndical ouvrier français durant le 20ème siècle ?**

● (Séance n°09) - **La démocratisation scolaire bénéficie-t-elle à tous de la même façon ?**

● (Séance n°10) - **Quelles sont les spécificités des processus de politiques publiques européennes ?**

Sujet n°2 (type : dissertation)
Dissertation problématisée et structurée selon les indications méthodologiques données en correction des travaux collectifs.

● (Séance n°05) - **La catégorie « population active »**

Sujet n°3 (type : commentaire de texte)
Commentaire composé d'un extrait de l'un des 10 textes en lecture obligatoire pour le travail individuel à réaliser chaque semaine.

● (Séance n°03) - **Extrait de : Piketty Thomas, « III. Les inégalités économiques sur longue période », in : *Les mutations de la société française*, La découverte « Repères », 2013, p. 65-67.**

La permanence des inégalités de salaires

L'histoire de l'inégalité des salaires n'est pas un long fleuve tranquille. Que l'on utilise des indicateurs comme la part des hauts salaires (décile supérieur, centile supérieur, etc.) dans la masse salariale totale ou comme le rapport entre le décile le plus élevé et le décile le plus bas de la distribution, on observe une longue alternance de phases d'élargissement et de compression de la hiérarchie, au gré des ruptures économiques et politiques et de l'histoire propre à chaque pays. En France, la hiérarchie des salaires s'est comprimée pendant la Première Guerre mondiale, redressée pendant les années 1920, comprimée de nouveau pendant la Seconde Guerre mondiale, avant de s'élargir de façon significative de 1945 à 1968, date à partir de laquelle de forts relèvements du salaire minimum conduisent à une réduction sensible de la dispersion des salaires ; cette phase de compression s'interrompt en 1982-1983 avec le blocage des salaires (entre 1968 et 1983, le pouvoir d'achat du Smic a progressé de 130 %, soit trois fois plus vite que le PIB !) et a été suivie dans les années 1980-1990 par un léger élargissement de la hiérarchie (l'élargissement serait plus marqué si l'on prenait en compte le nombre croissant de salariés exclus du

marché du travail). Mais le phénomène le plus frappant est que chacune de ces phases a eu tendance à compenser les effets de la précédente, si bien que l'on n'observe aucune tendance claire sur longue période. Par exemple, la part des 10 % des salariés les mieux rémunérés (le décile supérieur de la hiérarchie des salaires) a oscillé aux alentours de 25-28 % de la masse salariale tout au long du XXe siècle, sans *trend* de long terme, ni à la hausse ni à la baisse. Il en va de même des autres indicateurs : la part des 10 % des salariés les moins bien rémunérés (le décile inférieur) a toujours gravité autour de 4-5 %, la part des 1 % les mieux payés (le centile supérieur) autour de 6-7 %, etc.

Cette stabilité confirme tout d'abord que la chute de la part des hauts revenus dans le revenu total s'explique exclusivement par les chocs subis par les hauts revenus du capital et ne correspond nullement à un phénomène plus général de réduction des inégalités. Le pouvoir d'achat des salaires a été multiplié par cinq au cours du XXe siècle, mais la hiérarchie n'a pas changé. Les ouvriers agricoles et les domestiques, qui il y a un siècle constituaient la masse des salariés les moins bien rémunérés, ont quasiment disparu, mais la dispersion des salaires n'a pas diminué pour autant, contrairement aux prédictions de Simon Kuznets (1901-1985). Dans les années 1950, ce dernier avait défendu l'idée selon laquelle les transferts de main-d'œuvre du secteur rural vers le secteur urbain permettraient une réduction spontanée des inégalités dans les phases avancées du développement industriel. En réalité, les salariés ruraux ont été remplacés en bas de la distribution par des salariés urbains (caissières de supermarché, serveurs de restaurant, etc.), et les inégalités sont restées stables.

Cette stabilité montre également que le salariat a toujours constitué un monde fortement stratifié, bien avant que l'on ne se mette à le décrire comme tel. En particulier, les cadres ou, plus généralement, les salariés à hauts salaires ont toujours existé et n'ont pas attendu pour cela qu'on invente une catégorie socioprofessionnelle (CSP) permettant de leur donner un nom. C'est l'effondrement des rentiers qui a rendu les cadres plus visibles et qui a contribué à rendre plus pressante la nécessité de nommer le nouveau sommet la pyramide sociale. De fait, il est frappant de constater que le recensement de 1946, marqué par l'abandon de la catégorie des « rentiers » (utilisée dans tous les recensements précédents), est également celui où l'on utilise pour la première fois la CSP « cadres » (auparavant, les salariés étaient uniquement classés comme « ouvriers » ou « employés »).

(…) [Graphique supprimé]

D'un point de vue méthodologique, il est également important d'attirer l'attention sur les erreurs d'appréciation que peut induire un recours trop exclusif aux CSP pour mesurer les inégalités et leur évolution. Par exemple, on constate toujours, en France comme dans tous les pays, une réduction substantielle du rapport entre le salaire moyen des cadres et celui des ouvriers sur longue période, en dépit du fait que l'écart entre les 10 % des salariés les mieux payés et les 10 % les moins bien payés (ou entre les 1 % les mieux payés et les 1 % les moins payés, etc.) est globalement stable. Ce paradoxe s'explique simplement par le fait que les effectifs de la CSP des cadres augmentent régulièrement au cours du temps (alors que le nombre d'ouvriers diminue depuis les années 1970), si bien que l'évolution du rapport entre les salaires moyens de ces deux groupes est artificiellement tirée vers le bas (le cadre « moyen » devenant de moins en moins supérieur). On retrouve le même biais de composition lorsque l'on étudie l'évolution des inégalités des taux de réussite scolaire, des espérances de vie, etc. La seule façon d'éviter ce type de biais est d'étudier des groupes dont les effectifs et la représentativité sociale restent stables au cours du temps, c'est-à-dire des déciles, centiles et autres fractiles. Cela n'implique évidemment pas qu'il faille se priver de cette précieuse source d'information que sont les CSP. L'idéal est sans doute de croiser les approches, en mesurant les inégalités en termes de fractiles de la hiérarchie sociale, tout en étudiant la composition des différents fractiles en termes de CSP.